

Règlement du jeu concours PROJET'TOI

Nom du jeu : Jeu concours - « Projet'Toi »

Jeu concours organisé dans le cadre de la sensibilisation à l'Esprit d'Entreprendre auprès des étudiants de l'Académie de Montpellier (Occitanie Est).

Organisateurs :

PEPITE-LR domicilié au : 8 rue de l'Ecole Normale, 34090 Montpellier.

Personne à contacter : Estelle Spirau estelle.spirau@univ-perp.fr

Le jeu concours est organisé en partenariat avec les associations étudiantes CERC, IAE Startup Lab, JEMA et Moma Junior Conseil.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook ou Instagram.

Prix à gagner :

- Les prix remis à la suite de ce jeu concours sont les suivants¹ :
 - 3 prix JE (Junior Entreprise) : chaque prix JE comprend 1 prestation d'une valeur de 750 € adaptée au besoin du projet. Elle sera assurée par l'une des Juniors Entreprises partenaires (CERC, JEMA et Moma Junior Conseil).
 - 1 prix du public sera accordé à la vidéo finaliste ayant obtenue le plus de « like » sur les réseaux sociaux : 1 accompagnement assuré par l'une des associations étudiantes partenaires (IAE Startup Lab) : étude de marché, veille concurrentielle, coaching sur le Business Model, Lean startup ou un autre outil.

Modalités :

➤ **Participants :**

- Ce jeu concours est ouvert à tous les étudiants de l'Académie de Montpellier (Occitanie Est) inscrits dans une formation post-Bac (ex : BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat).
- Le projet doit être de nature entrepreneuriale : innovant ou non, associatif ou création d'entreprise, produit ou service ...
- Aucun prérequis sur le stade d'avancement n'est demandé. Les projets au stade de l'idée sont également acceptés.
- Le projet peut être porté par un étudiant ou par une équipe.

¹ Un étudiant peut tout à fait être lauréat du prix JE et du prix du public.

➤ **Comment participer :**

- **Format :**
Le candidat doit envoyer une vidéo d'une (1) minute dans laquelle il présente son projet / son idée. La vidéo peut prendre la forme qu'il souhaite (pitch / présentation / interview ...). Le candidat est invité à présenter son projet ainsi que ses motivations.
- **Structure de la vidéo :**
 - Donner l'identité du candidat : prénom et formation actuelle
 - Expliquer la genèse du projet et le besoin auquel il répond
 - Décrire le projet
 - Expliciter le stade d'avancement
 - Exprimer le besoin du candidat pour franchir les prochaines étapes
- **Modalités pour candidater :**
Pour être recevable, la candidature doit être complète et comprendre les 3 pièces suivantes : la vidéo d'une minute, l'autorisation de diffusion et la copie de la carte étudiante du candidat. Ces pièces doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le dimanche 4 octobre à 23h : estelle.spirau@univ-perp.fr
- **Critères de sélection :**
Le jury portera une attention particulière aux critères suivants :
 - Originalité
 - Éloquence (fluidité, clarté, ...)
 - Enthousiasme
 - Pertinence du projet
 - Expression du besoin du candidat

➤ **Sélection des Lauréats**

- Un jury composé d'un membre de chacune des associations étudiantes partenaires (JE), et d'un membre du PEPITE-LR se rassemblera la semaine du 5 octobre afin de désigner les trois lauréats du prix « JE » sur la base des vidéos envoyées. Le jury désignera également les finalistes de la catégorie « Prix du public ».
- Les vidéos des finalistes concourants pour la catégorie « Prix du Public » seront mises en ligne par PEPITE-LR sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook) et les votes ouverts du 12/10/2020 à 9h00 au 15/10/2020 à 12h00. La vidéo ayant obtenu le plus de « like » sur Facebook et Instagram gagnera le prix du public.

Rappel des dates clés :

- Ouverture du dépôt des candidatures : le 21/09/2020 à 9h00
- Fin des candidatures le 04/10/2020 à 23h00

- Du 12/10/2020 au 15/10/2020, les vidéos sélectionnées comme finalistes par le jury seront publiées sur les réseaux sociaux du PEPITE-LR et de ses partenaires afin d'être soumises au vote du public (pour la catégorie « Prix du public »).
- Annonce des résultats le jour de la remise des 4 prix qui se tiendra le 15/10/2020.